

LE MEMORIAL,

O U

RECUEIL HISTORIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

(Feuille de tous les jours.)

PAR MM. DE LA HARPE, DE VAUXCELLES ET FONTANES.

Quintidi 25 Thermidor, an Ve.

Samedi, 12 août 1797.

(N^o. 85.)

Vis consilii expers mole ruit suâ ;

Vim temperatam di quoque provehant

In majus :

AVIS.

Les SOUSCRIPTEURS dont l'abonnement a commencé au premier prairial, et finira au 30 thermidor présent mois, sont priés de le renouveler, s'ils ne veulent essayer aucune interruption dans l'envoi des numéros de ce Journal.

ALLEMAGNE.

Lunebourg, le 29 juillet (11 thermidor.) Le roi de Suède, venant de Stralsund et de Hambourg, a passé ici *incognito*, se rendant à Pymont, où se trouve le roi de Prusse pour y rétablir sa santé. Le monarque suédois n'étoit accompagné que de deux gentilshommes et d'un médecin.

Francfort, le 3 août (16 thermidor.) On a commis des pillages à Monnheim et Gladbach ; les lettres qui nous en donnent avis, nous annoncent en même tems qu'il existe de l'autre côté du Rhin une troupe de brigands d'environ quinze cents hommes.

Voici à quoi se réduit tout ce qui s'est passé jusqu'ici par rapport aux casernes de Nuremberg, qui, à proprement parler, n'ont jamais été occupées par les Prussiens. Après que les militaires de la ville en furent expulsés le 6 de ce mois, les Prussiens placèrent quelques gardes devant la porte, mais ils les retirèrent peu de jours après. Les fusils, déposés par les soldats de Nuremberg, restèrent plusieurs jours en dépôt dans la caserne, et à la fin les Prussiens les firent transporter jusqu'à la porte de la ville, où, après quelques difficultés, ils furent reçus par les magistrats ; ces casernes sont actuellement occupées par l'hôpital de la ville, ainsi que par quelques invalides et officiers ; il s'y est aussi établi depuis quelques jours un officier autrichien avec sa femme. Il se trouve dans ce moment-ci un grand nombre de chariots munitionnaires autrichiens dans la plaine où elles sont situées. Il paroît que les Prussiens ne forment aucune prétention sur le bâtiment des casernes, mais qu'ils exigent seulement qu'elles ne soient point occupées par des militaires Nurembergeois.

ANGLETERRE.

Londres, le 7 août (20 thermidor.) Avant-hier, le bureau de l'amirauté a reçu la nouvelle de la sortie de la flotte hollandaise, qui a dû mettre à la voile du Texel, le 30 juillet au matin. Sur-le-champ le gouvernement a envoyé des exprès à tous les commandans militaires dans le voisinage

d'Edimbourg, de Newcastle, de Beverley et autres lieux qui pouvoient être menacés d'une descente.

Le *Duguay-Trouin*, corsaire français de Nantes, montant vingt-deux canons, a été pris le 26 du mois dernier et conduit à Corke.

BELGIQUE.

Bruxelles, le 22 thermidor (9 août.) Des mouvemens contradictoires, et qui n'en sont pas moins allarmans, s'opèrent de nouveau parmi un très-grand nombre de troupes de l'armée de Sambre et Meuse. La division du général Grenier, après avoir passé le Rhin sur plusieurs colonnes à Neuwied et Andernach, se porte à marche forcée vers les bords de la Meuse, où quelques corps de cavalerie et de troupes légères, formant une avant-garde, sont déjà arrivés. Ces forces qui seront suivies d'autres, paroissent destinées à occuper provisoirement des cantonnemens le long de la Meuse et dans le pays situé entre cette rivière et la Sambre. Le quartier-général s'établira à Namur. Sur ces entrefaites, cette ville vient de recevoir une forte garnison. Le parc d'artillerie qui est très-considérable, est actuellement à Dinant ; une colonne occupe les environs de Charleroi, et les autres sont réparties près de Givet, Philippeville, et sur l'ancienne frontière de France, de ce côté-là. Par cette disposition, une armée imposante sera concentrée dans nos départemens, d'où l'on pourra la faire marcher rapidement où sa présence sera nécessaire pour l'exécution du plan combiné d'une expédition intérieure.

Par la rentrée des différens corps de troupes qui ont été détachés de l'armée de Sambre et Meuse pour se rapprocher de l'intérieur de la France, cette armée se trouve affoiblie de trente-huit mille hommes, et cela au moment où elle est encore en présence de l'ennemi. Cette circonstance paroît d'autant plus singulière, que les Autrichiens viennent d'établir un camp à Aschaffembourg, et que leur armée, qui garnit les bords du Rhin et de la Nidda, augmente plutôt qu'elle ne diminue. D'après ces nouveaux arrangemens, il ne se trouvera plus de troupes françaises sur la rive droite du Rhin, que les deux divisions commandées par les généraux Lefebvre et Championnet, avec la division de hussards aux ordres du général Ney.

Un officier autrichien, arrivant en courrier du quartier-général de l'armée de l'archiduc Charles, a passé ce matin par notre ville, d'où il a continué sa route pour Lille. Il paroît certain, d'après des lettres de Vienne, que l'empe-

eur prend beaucoup plus de part qu'on ne pense aux négociations entamées entre la France et l'Angleterre.

Le général Hoche est actuellement à Wetzlar, où il parait disposé à faire quelque séjour.

P. S. Nous apprenons en ce moment que la division du général Grenier et autres troupes détachées vers l'intérieur de la république, ont reçu tout-à-coup contre-ordre : en conséquence, elles sont toutes en marche pour retourner à leur destination primitive.

Paris, le 23 thermidor.

La fête du 10 août n'a produit aucun des événemens qu'indiquoient des présages sinistres. Les jacobins montraient avant-hier une joye extraordinaire. Hier matin ils remplissoient les Tuileries. Le peuple resta à ses travaux ordinaires. Quelques femmes du plus bas peuple dansèrent le soir aux Champs Elysées ; on ne parle pas même des courses du Champ de Mars. Ce silence est offensant pour les chevaux de Barras, s'il est vrai qu'ils ont remporté le prix.

Mais on parle des visites de Saunterre, Fréron, Tallien, Félix Pelletier chez le ministre de la police qui les accueille. (Qui les accueille). On parle du soin que cette police a d'écartier de ses bureaux toutes les lumières, et de s'entourer de ténèbres. On parle d'une contre-police fort vigilante qui se fait par les inspecteurs de la salle, et qui est notre seul espoir de salut avec le grand intérêt qu'a le directoire de ne pas trop démuseler ses tigres qui, très-certainement, ne finiroient leur repas qu'en le dévorant lui-même. Cela seroit, et il le sait.

Boulay a donc parlé contre l'honneur ! C'est une peste, suivant lui, ailleurs que dans une monarchie, et Montesquieu l'a dit. Non Boulay, Montesquieu n'a rien dit d'approchant ; et quand il auroit dit cela même, l'honneur parle plus haut que Montesquieu. Demandez au moindre de nos braves fusiliers, s'il connoît l'honneur, vous verrez avec quelle fierté de regard il repoussera votre question. Quelque général, peut-être, a oublié le sens du mot : mais c'est qu'on lui a fait connoître l'argent et les décorations. Boulay est très-malheureux dans le choix des sujets sur lesquels il s'exerce, la religion et l'honneur ; ou plutôt ses sujets sont heureux et riches. . . . Mais en ce cas, qu'est-il donc lui-même ? C'est un homme à qui la nature avoit donné le talent d'exprimer quelques idées droites, et qui, à l'école des philosophes, a appris à les dénaturer toutes. Il vous semble à vous autres qui avez l'ame pure, qu'il devroit être comme impossible de déraisonner sur ces deux sujets-là. La religion et l'honneur ! Que le sentiment naturel est éloquent sur ces deux chapitres ! Fénelon, ou Catinat, ou un bon paysan en parlent presque également bien. Mais la manie de notre siècle a été de faire en sorte que tout ce qui est clair, et persuasif et moral, devint ténébreux et sophistique et incertain : et voilà pourquoi Boulay et quelques autres déraisonnent. Est-ce le faute de la philosophie ? Non, cent fois non, MM. de la *Décade* et de la *Clef du Cabinet*, et autres grands hommes, nous estimons la philosophie autant que Boulay feint de mépriser l'honneur. C'est des philosophes qu'il faut se plaindre pour l'honneur de la philosophie même, comme pour l'honneur de la médecine, il faut détester certains médecins.

Voici une petite addition venue de bonne part concernant la nouvelle d'hier sur le Mans et le général Cambray.

Le général Cambray avoit réellement reçu des bureaux l'ordre de passer au mans à la place de Bailleau, destiné à

le remplacer à Alençon. L'administration du Mans a obtenu de garder quelque tems Bailleau, qu'elle aimoit ; mais celle d'Alençon s'est empressée de demander que l'échange eût lieu : c'est affaire d'estime, c'est à qui aura Bailleau, mais sur-tout à qui n'aura pas Cambray. Les grandes réputations en patriotisme inspirent peu d'amour.

C'est le *Journal de Paris* : lisez le *Journal de Paris* d'aujourd'hui (24) ; lisez l'article de M. Rœderer sur les circonstances actuelles. Chère de vilain, M. Rœderer : vous étiez en verve le matin du 10 août,

Sangaride ce jour.....

toute plaisanterie cessante, personne n'écrit quelquefois un morceau courageux avec plus de force et de propriété que ce publiciste : il est dommage qu'il gâte l'esprit qu'il a. Mais ce que j'admire plus dans le morceau en question, c'est qu'il déploie ce courage au moment où le danger paroit redevenir plus menaçant que jamais.

Une foule de journaux, aujourd'hui même, déchirent Rœderer : il y en a même un qui ajoute une nouvelle imputation à toutes celles qu'il a essayées ; mais ce très-bel article l'honneur, et c'est tout ce qui nous affecte à son sujet. Non, Rœderer, nous ne vous haïssons pas, nous ne haïssons pas les hommes, mais l'erreur ; ou plutôt nous la plaignons, et c'est l'erreur orgueilleuse, impuissante et obstinée dont nous prenons quelquefois la liberté de nous moquer. Que M. Rœderer laisse là le dimanche avel lequel il se croit brouillé, la métaphysique et le bel esprit avec lesquels il l'est depuis sa naissance ; qu'il parle politique aussi bien qu'il l'a fait aujourd'hui, et nous sommes ses partisans déclarés.

Suite de l'article sur l'Esprit de Mirabeau.

Mirabeau se servit avec art de tous les esprits et de tous les travaux étrangers. M. Mauvillon, savant professeur de Brunswick, lui fournit, les mémoires qui composent cette lourde compilation sur la monarchie prussienne, où le style est, en général, trop indigne du sujet et du génie de Frédéric. Champfort travailla aux pamphlets contre l'ordre de *Cincinnatus*, et à quelques autres diatribes du même genre. Il est aisé de reconnoître ceux des écrits qu'a revus l'académicien bel esprit : ils sont plus purs, et moins véhémens que tous les autres.

La réputation de Mirabeau étoit plus qu'équivoque à l'instant où se forma l'assemblée nationale ; et son talent, du moins aux yeux des gens de lettres éclairés, n'étoit supérieur dans aucune partie.

Mais il étoit impossible qu'un homme tel que lui, doué d'une tête active et d'un caractère entreprenant, ne jouât pas un rôle principal dans les nouvelles destinées de la France. Il portoit, au sein des états-généraux, des ressentimens naturels contre la caste qui l'avoit proscrit, et un attachement intéressé pour celle qui l'avoit adopté. Toutes les deux ont pu se plaindre également de l'avoir en pour ennemi et pour défenseur. Son amitié fut aussi funeste que sa vengeance. Il se jeta au milieu de toutes les passions populaires ; il en précipita le mouvement pour se faire craindre, et fut lui-même entraîné par elles.

L'éloquence des peuples libres avoit disparu depuis longtemps : nous n'avions de grands orateurs que dans la chaire. Mirabeau s'élança dans la tribune, et lui rendit quelques-uns de ces mouvemens et de ces effets réservés aux siècles

orageux de la liberté. Il eut quelquefois une dialectique vigoureuse et animée ; il manqua rarement aux grandes circonstances ; il sut parler aux hommes assemblés ; il discuta enfin les intérêts politiques , non avec la perfection , l'art et les convenances qui distinguent les anciens modèles , mais avec une énergie peu commune , et inconnue jusqu'à lui , dans la langue française.

Ce n'est pas qu'il n'ait de grands défauts. Il traitoit les principes du goût , avec le même mépris que nos anciens usages. Son style est violent , plutôt qu'animé ; il est plein de métaphores peu naturelles et incohérentes ; des expressions triviales et recherchées y révoltent , à chaque instant , les lecteurs qui ont étudié les maîtres ; il a du mouvement , mais non pas toujours progressif , et soutenu ; ses idées enfin sont rarement neuves : il n'a , dans ses meilleurs morceaux , ni la profondeur de Montesquieu , ni l'éloquence passionnée de Rousseau , ni la richesse de Buffon ; et cependant les meilleurs critiques le regardent comme le seul orateur français qui nous ait donné quelque idée de Démosthène. Observons que , par un singulier rapprochement , le nouveau Démosthène eut aussi quelques rapports avec un nouveau Philippe , dont les partisans étoient encore parvenus à se rassembler dans les *cercles constitutionnels*.

Il me semble , en un mot , qu'on peut appliquer à Mirabeau ce que disoit Boileau d'un écrivain de son tems. *On y trouve la matière d'un grand esprit , mais la forme y manque*. Si Mirabeau avoit vécu plus long-tems , il auroit pu justifier tous les éloges de ses admirateurs. Ses idées et ses talens se perfectionnoient à mesure que sa raison supérieure s'élevoit au-dessus de l'esprit de faction et de l'influence des vices qui avoient long-tems égaré sa jeunesse.

On sait qu'il est mort effrayé de l'abîme creusé par lui-même et plein de mépris pour les tribunes formées à son école. La perte de cet homme , auteur de tant de désordres , parut une calamité réelle ; et quand on songe à ses indignes successeurs , on conçoit ces regrets qui furent presque universels. Il faut être juste envers lui. En excitant du haut de la tribune des orages trop dangereux , il a porté plus d'une fois des vues très-sages et très-élevées dans la législation. Il a soutenu les principes d'une vraie liberté. Il s'est élevé avec force contre toutes les mesures oppressives. Il a flétri les tyrans démagogues ; aussi ses autels sont-ils tombés devant ceux de Marat , et rien n'étoit plus conséquent. Tel est le sort de tous les chefs des révolutions. Ils laissent l'empire à des hommes qu'ils ont à peine aperçus dans la foule de leurs complices. Ces complices font place à d'autres plus vils encore , et la destinée des peuples qu'on vouloit rendre meilleure , n'en devient que plus malheureuse. Mirabeau prédit tous ces maux à son lit de mort. Ils se sont trop vérifiés pendant trois années. Gardons qu'ils ne renaissent encore , et souvenons-nous toujours des derniers conseils du premier fondateur de la révolution.

P. S. Au reste , cet esprit de Mirabeau ne ressemble point à deux ouvrages du même genre qui ont déjà paru. Le choix est fait par des mains habiles. Le précis de la vie de l'auteur est écrit avec intérêt. Mais peut-être l'éditeur a-t-il trop exagéré l'éloge et trop dissimulé les fautes de Mirabeau.

F

Sur le dernier message du directoire.

Ce message étoit attendu avec impatience. On espéroit y trouver un esprit de concorde et de modération. Mais le vœu

des bons citoyens est trompé. Le directoire , à qui les deux conseils demandent une justification sur quelques-unes de ses démarches , ne se justifie qu'en accusant. Il a cru plus convenable à sa *pleine science et autorité* de nier tous les torts qu'on lui reproche , et de prendre un ton menaçant pour mieux dissimuler peut-être ses propres alarmes. On ose penser que sa *pleine science* est ici en défaut , et qu'une telle conduite peut compromettre son autorité.

La séance du conseil des cinq cents a présenté , le 10 août , un contraste remarquable. Le président de ce conseil a prononcé un discours plein de sagesse et de dignité. Il a rendu sur-tout le plus noble hommage aux grands de la république victorieuse , en dénonçant les crimes qui ont souillé son berceau. Il a séparé la cause de la liberté et celle de l'anarchie. Il s'est montré digne de louer les invincibles armées du Rhin , de la Meuse et de l'Italie , en vouant à l'exécration des siècles tous les brigands révolutionnaires. Il n'a point eu besoin , pour relever les triomphes qu'il célébroit , de prodigier l'insulte au malheur , le mépris à de grandes ruines , et la calomnie à des tombeaux. L'effet de ce discours a été général. Les satellites de l'anarchie eux-mêmes l'ont applaudi en frémissant. On y prêchoit l'union qui les anéantit. On y écarte tout prétexte de guerre civile , et la guerre civile est leur dernière espérance !

Lorsqu'une voix généreuse et vraiment patriotique calmoit toutes les haines et rappelloit la confiance , on a reçu le message du directoire. Des sentimens tout contraires ont succédé aux premiers. Il est difficile , en comparant la conduite des deux pouvoirs dans cette journée , de supposer au corps législatif des projets d'agression , quand il ne fait entendre que des paroles de paix. On n'ignore pas que la multitude est bien crédule , et que les factieux sont bien habiles ; mais enfin pourra-t-on lui persuader que les ennemis de la république sont précisément ceux qui veulent établir sa puissance sur la concorde , sur la justice et sur les lois ?

On avoit demandé au directoire des éclaircissemens précis sur la marche des troupes , il se renferme dans ses premières réponses qui n'éclaircissoient rien.

On lui parle des délibérations irrégulières de l'armée ; il doit rendre compte des mesures prises pour s'opposer à cette violation des lois constitutionnelles.

Mais les directeurs ne savent que depuis deux jours ce que la France entière sait depuis trois semaines. Au reste ils écriront aux généraux de prendre des précautions après le danger , et d'arrêter les adresses quand elles sont parties. Que peuvent-ils faire de mieux pour la tranquillité publique ?

Je ne sais quels sont ceux qui rédigent depuis quelque tems les messages du directoire , mais ils me paroissent de très-bons plaisans. Ils devroient bien se contenter de la supériorité des baïonnettes et des canons , et ne pas nous ravir celles des sarcasmes et des bons mots.

Le directoire naguère encore avoit fait des aveux qui l'honoreroient en marquant la vraie cause des désordres intérieurs. Les *jacobins* étoient désignés comme nos plus dangereux ennemis dans les derniers discours de Carnot , son président ; mais ce langage de Carnot n'est plus celui de la majorité du directoire.

Aujourd'hui tous nos maux viennent comme dans le bon tems , comme en 1793 , de *l'infâme royalisme* , des *émis-saires du royalisme* , des *feuilles du royalisme* , de *Pitt* et de *Blankembourg* , et sur-tout de l'or de Louis XVIII , qui en a tant pour en donner , et qui viendra bientôt en personne , acheter la république.

Plus on réfléchit à ces étranges assertions , et plus on croit

que le rédacteur du directoire s'est amusé. Rien ne paroît en effet sérieux dans ce message. Le pouvoir qui est chargé d'exécuter la constitution, et qui en a tous les moyens, s'y plaint qu'elle n'est point exécutée. Qu'elle singulière conséquence!

En y réfléchissant, on trouve, je crois, le mot de l'énigme.

Ceux des directeurs qui gouvernent, étudient peut-être, dans leur palais, l'histoire de Louis XVI, comme celui-ci étudioit, dit-on, celle de Charles I^{er}. L'exemple est frappant. Il est possible que les courtisans du Luxembourg répètent quelquefois, au lever et au coucher, que *les monarques ne doivent pas fléchir sous l'orgueil des sujets; et que celui de Versailles a perdu son autorité par sa faiblesse*. Ses successeurs écoutent avec attention, et ne veulent pas faire comme lui. Mais tout est changé, les places et les tems.

Quelquefois l'un se brise où l'autre s'est sauvé;

Et par où l'un périt, un autre est conservé.

Cette maxime est de Corneille, comme on sait; et demain nous verrons ce que doit faire le directoire. F.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

PRÉSIDENCE DE DUMOLARD.

Séance du 24 thermidor.

Sur la proposition de Noguier-Madiger, organe de la commission des dépenses, le conseil fixe à 668,028 liv. la somme destinée aux dépenses du bureau de comptabilité, pour l'an 5. Seront déduits de cette somme, les fonds précédemment mis à la disposition des commissaires, pendant la présente année.

La loi qui prohibe l'importation des marchandises anglaises n'est point exécutée. Le gouvernement lui-même, si l'on en croit Tarbé, a fait introduire, par le Havre et par Dieppe, une quantité considérable de draps, dont la destination prétextée est l'habillement des troupes. Quand ce motif seroit reconnu légitime, du moins est-il vrai que le gouvernement auroit dû faire payer aux fournisseurs le droit d'entrée: c'est ce qu'il n'a pas fait.

Le conseil arrête qu'il sera fait un message au directoire, pour lui demander des renseignemens sur les inconvéniens ou les avantages de la loi.

L'ordre du jour appelle à la discussion le projet présenté par Thibaudeau, et tendant à suspendre les commissaires de la trésorerie, comme prévenus de prévarication dans les traités passés avec la compagnie Dijon.

Mersan convient que les commissaires de la trésorerie ne sont point exempts de reproches, mais le ministre des finances n'est-il pas plus coupable qu'eux? N'est-ce pas lui qui signa le traité désastreux passé le 18 frimaire, avec la compagnie Dijon? N'est-ce pas lui qui rendit ce traité exécutoire? Les commissaires n'avoient fait que le proposer. D'ailleurs, en supposant qu'ils doivent être punis, peuvent-ils l'être seuls? et dans le cas de la négative, il faudra donc envelopper dans la proscription, des têtes plus élevées. La politique exige peut-être moins de rigueur dans les circonstances où nous nous trouvons. L'opinant demande qu'il ne soit point donné suite au projet de Thibaudeau, et que désormais les commissaires soient tenus de rendre un compte exact de leurs opérations.

Lamy, du Puy-de-Dôme, fidèle à l'engagement qu'il a contracté, dit-il, de poursuivre les dilapidateurs de la fortune publique, demande si nous sommes encore aux tems des voleurs privilégiés. Depuis long-tems l'indignation du peuple appelloit la vengeance des lois contre la coalition des vampires politiques. Defermont et Thibaudeau ont porté courageusement la lumière dans ces mystères d'iniquité; les coupables ne peuvent rester impunis. Est-ce aux législateurs, aux pères du peuple à souffrir en place des hommes qui, par une connivence criminelle, ont laissé excroquer 600 millions de mandats quand il n'en étoit dû que 40? Le seul moyen de comprimer l'agiotage est d'en poursuivre les insatiables suppôts. Et de quel droit l'élévation des coupables les mettroit-elle au-dessus de la loi? Lamy vote pour le projet de Thibaudeau.

Maillard reproduit contre ce projet les objections de Mersan. Il ne voit dans toute cette intrigue qu'un plan formé par le gouvernement lui-même de consommer la ruine du papier-monnaie. Certes, ajoute-t-il, ce plan seul est un délit. Mais l'exécution du moins a produit quelque bien: le numéraire a reparu, et les contributions désormais acquittées en numéraire commencent à grossir le trésor public de richesses réelles. Si l'on a couvert les opérations du gouvernement d'un voile officieux, ne doit-on pas aussi l'étendre jusques sur les commissaires de la trésorerie, qui, dans cette affaire, ne furent que les agens complaisans d'une autorité supérieure?

Thibaudeau: Je ne m'attendois pas à voir des représentans du peuple monter à cette tribune, armés de plaidoyers que j'ose appeler *complaisans*, s'efforcer d'arracher quelques hommes aux recherches de la justice, sous prétexte qu'ils sont associés à des coupables puissans. Si je n'ai rien proposé contre le ministre des finances, c'est que la loi est muette sur la responsabilité des agens du directoire. Mais c'est du corps législatif que sont justiciables les commissaires de la trésorerie; et j'ai dû me borner à ce qui les concerne.

Dans la première discussion que leur conduite fit naître, je prédis qu'on emploieroit, pour assoupir cette affaire, les moyens de séduction: mes conjectures se sont réalisées. Je pourrais citer des pièces écrites qui prouvent qu'en effet, les moyens de corruption ont été tentés. Au reste, je ne sais pourquoi l'on veut me faire jouer un rôle personnel en ce moment; mais le conseil rendra justice à mes intentions. Quelle que soit votre décision, représentans du peuple, vous ne décernerez sans doute point aux commissaires de la trésorerie, une couronne civique.

Le conseil ajourne à demain la suite de la discussion; et, sur la proposition du président, il se forme en comité général, pour s'occuper d'un objet dont la discussion ne peut être publique.

CONSEIL DES ANCIENS.

PRÉSIDENCE DE DUPONT DE NEMOURS.

Séance du 24 thermidor.

Le message du directoire, relatif à la marche des troupes et aux adresses des armées, est transmis aujourd'hui au conseil. Sur la proposition de Murinais, organe de la commission des inspecteurs, il se forme en comité secret, pour délibérer sur l'objet de ce message.